



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sida

Question au Gouvernement n° 1766

Texte de la question

JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE SIDA

M. le président. La parole est à Mme Danièle Hoffman-Rispal, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

Mme Danièle Hoffman-Rispal. En cette journée mondiale de lutte contre le sida, je souhaite interroger Mme la ministre de la santé, Roselyne Bachelot.

L'Organisation mondiale de la santé a choisi de placer cette journée sous le signe de la lutte contre les discriminations et de l'accès universel aux soins. Le groupe SRC soutient bien entendu ces deux orientations, tout en regrettant que la répartition des contributeurs à la solidarité internationale ne soit ni plus équilibrée, ni plus importante.

Au niveau national, les revendications des associations font écho aux thèmes choisis par l'OMS : elles réclament par exemple que l'on agisse davantage contre les discriminations à l'embauche ou sur le lieu de travail, que l'obtention de prêts bancaires soit facilitée et que l'on développe la prévention ciblée, notamment à l'intention des jeunes.

En matière d'accès aux soins, le témoignage des associations ainsi que le rapport Yéni publié l'année dernière ont malheureusement montré que les socialistes avaient raison de craindre les conséquences de l'instauration des franchises médicales et de l'augmentation des dépassements d'honoraires et du forfait hospitalier. Chaque année, au moins cinq cents euros restent ainsi à la charge des personnes vivant avec le VIH, qui relèvent pourtant du régime des affections de longue durée.

Dans ce contexte, nous nous inquiétons des déclarations de votre confrère, M. Woerth, qui a annoncé, en vue de combler les déficits sociaux, " un travail sur les affections de longue durée qui ouvrent droit à une prise en charge à 100 % ".

Madame la ministre, vous qui refusez obstinément la suppression des franchises médicales, que nous proposez-vous pour réduire le reste à charge des malades du sida et améliorer leur qualité de vie ?
(*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à Mme Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la santé et des sports.

M. Patrick Roy. Et des franchises médicales !

Mme Roselyne Bachelot-Narquin, *ministre de la santé et des sports*. Madame Hoffman-Rispal, nous sommes tous mobilisés, et le Gouvernement au premier chef, dans la lutte contre le sida et les autres maladies sexuellement transmissibles. Il suffit de voir, en ce 1er décembre, journée mondiale de lutte contre le sida, le grand nombre d'entre nous qui arborent le ruban rouge pour témoigner de leur action militante (*Exclamations sur les bancs du groupe GDR*), parfois - comme vous, chère Danièle Hoffman-Rispal - depuis les débuts de la lutte contre le sida.

Notre pays a déjà enregistré des résultats tout à fait considérables en la matière. Ainsi, au cours des cinq dernières années, le nombre de contaminations a diminué de 22 %. Cela témoigne de l'implication totale de notre pays sur tous les fronts : la prévention, la réduction des risques sexuels, le dépistage, la prise en charge thérapeutique, la lutte contre les discriminations, la prise en charge médico-sociale et la recherche.

Nous devons continuer. Voilà pourquoi nous voulons maintenir un niveau élevé de protection et de prise en charge sanitaire. Nous bénéficions déjà des meilleures au monde, qui s'étendent même aux personnes en

situation irrégulière. À cette fin, nous avons sanctuarisé les crédits consacrés par la loi de finances à la lutte contre le VIH-sida. En outre, nous sommes le deuxième contributeur international et le premier en Europe. Ainsi, madame la députée, dans un contexte de crise économique profonde, nous avons tenu à sanctuariser la lutte contre le sida. Dans quelques semaines, je présenterai en outre un nouveau plan qui abordera tous ces points. Face à cette pandémie, nous devons en effet rester unis et mobilisés. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [Mme Danièle Hoffman-Rispal](#)

Circonscription : Paris (6^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1766

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Santé et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 décembre 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 2 décembre 2009